



## Guide de saisie dans les formulaires de l'espace collaboratif des portails AMP (France, MAIA, PANACHE)

## Chapitre 2 : Fiche AMP – Rubrique textes réglementaires de création

Guide élaboré par les administrateurs des portails aires marines protégées avec la relecture des chargés de mission de la direction aires protégées et de l'équipe du LIFE marha pour accompagner la saisie des informations sur les aires marines protégées à l'aide des formulaires de saisie dans les portails AMP.

version du 14 avril 2025

# Sommaire du guide de saisie dans les formulaires de l'espace collaboratif des portails AMP

Guide de saisie espace collaboratif des portails AMP	Numéro du
	chapitre
Fonctionnement général	
Rubrique caractéristiques générales	Chapitre 1
Rubrique textes réglementaires de création	Chapitre 2
Rubrique gouvernance	Chapitre 3
Rubrique document de gestion	Chapitre 4
Rubrique espèces et habitats marins	Chapitre 5
Rubrique usages et activités	Chapitre 6
Rubrique enjeux et objectifs de gestion	Chapitre 7
Rubrique programme d'actions	Chapitre 8
Rubrique suivis	Chapitre 9
Rubrique réglementation	Chapitre 10
Rubrique zones d'intérêts	Chapitre 11
Rubrique moyens et ressources	Chapitre 12
Rubrique critère de désignation OSPAR	Chapitre 13
Base documentaire / rubrique Documents et photo	Chapitre 14
Zones C-monspot	Chapitre 15

## RUBRIQUE TEXTES REGLEMENTAIRES DE CREATION : TUTORIEL SAISIE DANS LA BD AMP

Une aire marine protégée peut être liée à plusieurs textes réglementaires de création ou de modification. Un texte réglementaire peut être lié à plusieurs aires marines protégées.

Le tableau ci-dessous liste les textes réglementaires de création ou de modification de l'aire marine protégée.

Tastas cintementair	at the second				170
Textes regionental	es mis en oeuvre.				. 60
Type de décision	Référence de système NOR	Description	URL	Edition	
		Aucune donnée			

Figure 1 : Rubrique « Textes réglementaires de création »

Il convient au contributeur d'ajouter un nouveau texte réglementaire de création ou d'associer un texte réglementaire d'une AMP existante.



## 1 Choix 1 : ajouter un nouveau texte réglementaire

Le contributeur souhaite « <u>Ajouter un texte réglementaire</u> », au clic sur le bouton du même nom, le formulaire s'ouvre.

Laburers Repeated	
on careful to this or operation countrienders to page subtransions .	
Justin want da temp pe sa chieft (1989)-	
	4
WORLS BUT IN STREET, NO.	
Reparticults were to destanced during to be the regardness are a same.	

Figure 2 : Ajouter un nouveau texte réglementaire

✓ Libellé relatif au type de décision correspondant au texte réglementaire

Une seule réponse est possible, la choisir dans la liste déroulante *Par exemple* : arrêté ministériel, arrêté préfectoral, décret, etc.

### ✓ Libellé exact du texte de loi créant l'AMP :

Le contributeur saisit, en toute lettre, le nom du texte réglementaire. *Par exemple* : Décret n° 2012-1389 du 11 décembre 2012 portant création du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

### Référence dans le système NOR

Une référence NOR est de type : DEVL1133921D, elle est mentionnée dans les textes réglementaires sur le site <u>www.legifrance.gouv.fr</u>. (cf

<u>https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026762108&dateTexte=&cate</u> <u>gorieLien=id</u> ). Elle n'existe pas toujours selon l'ancienneté du texte.



Figure 3 : Rubrique « Textes réglementaires de création », référence NOR

Le contributeur saisit la référence NOR de ce texte, si elle existe.

✓ Lien hypertexte vers le document du texte réglementaire en cours.

Ce lien devient actif dans le tableau de synthèse. Le contributeur renseigne dans ce champ soit :

- I'URL du texte accessible sur internet (exemple :<u>https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00002676210</u> <u>8&dateTexte=&categorieLien=id</u>
- l'URL interne au portail AMP du texte chargé dans la rubrique « Documents» ou dans la base documentaire de cette même AMP (*exemple* : <u>https://www.amp.milieumarinfrance.fr/accueil-fr/documents/241-4488/arrete-inter-</u> prefectoral-portant-creation-de-zones-de-protection-de-biotope-sur-le-territoire-des-

<u>communes-de-barrettali-centuri-ersa-et-palasca</u> ). Le contributeur devra donc intégrer au préalable ce texte à la rubrique « Documents».



Si l'URL saisie par le contributeur dépasse le nombre de caractères autorisé dans ce champ alors le texte affiché sera réduit mais un lien hypertexte vers l'URL saisie sera intégré.

Par

exemple :<u>https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026762108&dateTe</u> xte=&categorieLien=id

Si l'URL saisie par le contributeur ne se termine pas par l'extension.pdf alors il sera affiché « lien » dans le tableau listant les textes réglementaires mis en œuvre.

Le contributeur enregistrera sa saisie à la fin du formulaire (cf paragraphe 3.4).

## 2 Choix 2 : associer un texte réglementaire d'une AMP existante

Le contributeur souhaite « <u>Associer un texte réglementaire d'une AMP existante</u> », au clic sur le bouton du même nom, le formulaire s'ouvre.

Date	1.00			
Catégorie		<ul> <li>de gestion des hit</li> <li>de gestion durable</li> <li>de gestion durable</li> </ul>	atum ou des expérien (Polynésia hungsiae) des ressources (Nouvelle-Calèdonis, Provinci des ressources (Nouvelle-Calèdonie, Provinci	
Noti WORKD		- se prosenton de s	Rindhandhar 2 Facture	
Nom AMP	Catiliporte	Ré	sultat de la recherche	
GOA	Zone spécialement prolégée de la convention de Carthagène	555587040	sovème réunion des parties contractantes au protocole mitatif aux zones et à	8
		a standard and	station of size day and a probably the	
GOA	Zone specialement protégée de la convention de Carthagène	popperueu	protocole relatif aux zones et .	12
GOA	Zone specialement protégée de la convention de Carthagène Réserve naturelle nationale	147520	décret n° 98-165 du 13 mars 1998 portant création de la réserve naturalité de	0
IGOA MANA RCHIPEL DEB EMBIEZ	Zone specialement protejes de la convention de Carthagène Rôserve naturelle nationale Aire spècialement protejese d'importance méditemanéerne	147520 555547501	décret nº 98-165 du 13 mars 1998 portant réation décret nº 98-165 du 13 mars 1998 portant création de la réserve naturatie de décleten IG 2007 de la convention de Barcelone	0
IGOA MANA RCHIPEL DEB EMBIEZ RCHIPEL DES OLENAN	Zone specialement protojole de la convention de Carthagème Réserve naturelle nationale Arre spécialement protégée d'importance méditerranéenne Zone marine protégée de la convention QSPAR	555567/840 147528 5555566918	décret nº 98-165 du 13 mars 1998 portant canaes au protocole relatif aux zones et <b>e</b> décret nº 98-165 du 13 mars 1998 portant création de la réserve naturalie de décreten IG-20/7 de la convention de Barcelone oésignation de sites Natura 2000 en mer en arres OBPAR (courtier du MEDDE au se	
IGOA MANA RCHIPEL DEB EMBIEZ RCHIPEL DES OLENAN RQUIPELAGO DA BERLENGA	Zone specialement protojeke de la convention de Carthagème Réserve naturelle nationale Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne Zone maine protégée de la convention OSPAR Site d'importance communautaire (N2000, DHFF)	555567040 147520 55555656910 5555566910	septeme reunion des parties contractames au protocole relatif aux zones et € décret nº 38-165 du 13 mars 1908 portant création de la réserve naturale de décretor IG 2007 de la convention de Barcelone décision IG 2007 de la convention de Barcelone désignation de sites Natura 2000 en mer en arres OSPAR (courser du MEDDE au se Resolução do Conselho de Ministros n.º142/97	

Figure 4 : Associer un texte réglementaire d'une AMP existante

Pour affiner sa recherche, il est possible de trier, simultanément ou non, sur :

- le pays,

- la catégorie de l'AMP,
- le nom de l'AMP,

- l'identifiant WDPA.

Puis cliquer sur 'Rechercher'.

Pour lier le texte réglementaire, le contributeur coche la case dans la dernière colonne du tableau des résultats de la recherche. à l'AMP dont la fiche est ouverte, puis clique sur le bouton « valider la sélection ».

Le contributeur enregistrera sa saisie à la fin du formulaire.

## 3 Outil informations partagées

Afin de simplifier et de raccourcir le temps de saisie, il est possible de partager des informations entre

2 fiches AMP avec l'outil « Informations partagées » 🖻

Cet outil informations partagées est disponible pour toutes les rubriques sauf les rubriques suivantes :

- Usages et activités
- Programme d'actions
- Suivis

Perimetre principal		L'information n'est pas partagée avec une autre AMP
Textes réglementaires de création	Ð	
Gouvernance	1	
Document de gestion	Ð	L'information est partagée avec une autre AMP
Espèces et habitats marins	Ð	
⊞ Usages et activités	Ē.	
Enjeux et objectifs de gestion	Ð	
Programme d'actions	ē	
Suivis	Ð	
Réglementation	Ð	
Zones d'intérêts	Ð	
Moyens et ressources	Ð	

Il s'agit d'un *import* des données de la fiche déjà complétée vers les données de la fiche en cours de saisie.

			1
	P	and a second sec	P
Normanniani 2) Canadimani () primin 2) Canadimani () primin 2) Papart a landistra 2) Canadimani 2) C	A constraint in the second sec	Constraining Constraints American Constraints American Constraints American Constraints Cons	A Second Se Second Second Sec
Fiche B in	complète de	Field	e A complétée

Figure 1 : Principe de l'outil « Partage d'informations »

Le partage d'information peut être effectué pour une rubrique complète ou pour certains champs.

#### Dans tous les cas, pour ce faire il faut:

- → Une fiche d'AMP déjà saisie (ex : RNN « Banc d'Arguin ») = fiche source A
- → Une fiche d'AMP à compléter (ex : AMP OSPAR « banc d'Arguin ») = fiche cible B

### **3.1 PREMIER CAS : PARTAGE D'INFORMATIONS STRICTEMENT IDENTIQUES**

## Nous allons prendre l'exemple d'un partage d'informations sur la rubrique entière « espèces et habitats » entre la fiche source A et la fiche cible B.

Si vous souhaitez que la rubrique « espèces et habitats » de la fiche **cible** B soit strictement identique à celui de la fiche **source** A, voici la procédure à suivre.

**Positionnez vous dans** la rubrique « espèces et habitats » de **la fiche cible B** et cliquez sur l'outil « partager des informations ». Vous pouvez alors choisir l'AMP source A de votre choix à partir de laquelle vous allez importer les données dans la fiche B et **cocher LIER**.

∃ Espèces et ha	abitats marins		₫		
Espèces marines à	spèces marines à statut présentes: protection spéciale)			protection spéciale)	
Espèce	e Espèce présente Espèces justifiant la désignation du Suivis effectuée		Suivis effectués	BAIE D'AUDIERNE (Zone spéciale de conservation)	
classe: Actinoptery	/gii			BAIE DE CHINGOUDY (Zone spéciale de conservation)	
Acipenser sturio	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	BAIE DE GOULVEN (Zone de protection spéciale)	
Alburnoides bipunctatus	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	BAIE DE L'AIGUILLON (Zone marine protégée (OSPAR))	
Alosa alosa	Oui 🔻	Oui 🔻	Programme de survei 🔻	BAIE DE L'AIGUILLON (Charente-Maritime) (Réserve	
Alosa fallax	Oui 🔻	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	naturelle nationale)	
Anguilla anguilla	Oui 🔻	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	(Vendée) (Réserve naturelle	Ŧ
Coregonus lavaretus oxyrinchus	S Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	?
Cottus gobio	Oui 🔻	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	?

#### Figure 5 : Exemple d'import de données d'une fiche d'AMP à une autre

Une fois les informations partagées sur la rubrique «espèces/habitats », vous pouvez continuer votre saisie dans les **autres** rubriques (avec ou sans l'outil partage d'information) puis « Sauvegarder » et « Soumettre ».

Rappel : lorsque vous soumettez une AMP, l'administrateur reçoit un mail automatique de demande de publication. Tant que l'administrateur n'a pas republié votre fiche, elle n'apparait plus dans l'espace collaboratif ni dans le portail web public.

Vous serez averti par mail automatique de la publication de l'AMP. Pensez également à regarder dans la boîte des spams.

Si l'objectif est d'obtenir des rubriques « espèces et habitats » identiques dans les fiches A et B, le processus se termine là.

#### En résumé,

Bouton Lier : les informations sont copiées dans la fiche source et collées dans la fiche cible. Il est ensuite impossible de modifier les informations dans la fiche cible puis sauvegarder, les informations seront systématiquement écrasées par les informations de la fiche source.

pour partager des informations, il faut :

Fiche B > partage d'informations avec fiche A > cocher LIER > Sauvegarder > Soumettre > Publication

Pour annuler le partage d'information, c'est-à-dire rompre le lien dynamique entre les 2 fiches, il faut : Fiche B > cocher AUCUN\* > cocher LIER> Sauvegarder > Soumettre

\* : si vous souhaitez revenir à la liste par défaut (valeur « données par défaut »), il faut le faire manuellement lors de cette étape (avant de sauvegarder).

### **3.2** SECOND CAS : PARTAGE D'INFORMATIONS PARTIELLEMENT IDENTIQUES

Si vous souhaitez que la rubrique « espèces et habitats » de la fiche B soit partiellement identique à celui de la fiche A.

Par exemple, la fiche source A sert de base pour compléter la fiche cible B. Mais la fiche B a besoin d'être complétée par la suite car, par exemple, cette AMP a plus d'espèces que la fiche A.

Sur la fiche cible B, ouvrir l'outil informations partagées, choisir et cocher l'AMP source puis cocher copier/coller.

Une fois le partage d'informations effectué sur une ou plusieurs rubriques, si vous voulez ajouter (ou supprimer) des espèces et des habitats (modifier le partage), vous devez d'abord « Sauvegarder » la fiche B (il n'est pas nécessaire de « soumettre » la fiche d'AMP à ce stade).

Une fois la fiche B sauvegardée avec les champs partagés, vous devez retirer le partage d'information en cliquant sur « aucun » dans la liste de partage et continuer votre saisie avec le bouton « Ajouter », par exemple en rajoutant des espèces qui ne sont pas dans la fiche A.

Espèces mannes à st	atut présentes				100		
Espèce	Espèce présente		spèce Espèce présente Espèces justifiant la désignation du Suivis e		Suivis effectués	Partager cette information avec les AMP sulvantes	1
lasse: Actinopterygi	1				- Aucun		
icipenaer aturio	Donnée non reportée	•	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 🔻	ABERS - COTES DES LEGENDES (Site d'importance communautaire) ANSE DE FOURAS, BAIE DYVES, MARAIS DE ROCHEFORT (Zone de protection spèciale) ANSE DE GOULVEN, DUNES DE KEREMMA (Zone spèciale		
lburnoides (punctatus	Donnés non reportée	٠	Donnée non réportée 🔻	Donnée zon reportée 🔹			
iosa alosa	Oúi	•	Oui 💌	Programme de survei •			
iosa fallax	Oul	•	Donnée non reportée 💌	Donnée non reportée 💌			
nguña anguilla	Out	•	Donnée non reportée 🔻	Donnée non reportée 💌		_	
oregonus lavaretus	Donnée non reportée	•	Donnée non reportée •	Donnée non reportée •	Donnée non reportée 🔻	7	

Figure 6 : Suppression du partage d'information

Si vous n'enlevez pas le partage d'information avec la fiche A, les modifications ne seront pas sauvegardées.

En résumé on a donc :

Copier/Coller : les informations sont recopiées de la fiche source à la fiche cible mais il est possible de modifier ensuite les informations dans la fiche cible.

Fiche B > partage d'informations avec fiche A > cocher COPIER/COLLER Sauvegarder > enlever le partage > modifier les champs partagés > Sauvegarder > Soumettre > Publication